



Comité de suivi
Mine Niobec

COMPTE RENDU
Rencontre # 9
Plateforme Zoom
Tenue le 15 juillet 2021

Réalisé par



Table des matières

1. Mot de bienvenue et tour de table	1
2. Adoption de l'ordre du jour.....	1
3. Actions de suivi du compte rendu du 19 mars 2021	1
4. Développements récents et à venir — Niobec.....	2
5. Informations du milieu.....	3
6. Mise à jour sur les projets	4
7. Présentation – Retombées Économiques.....	6
8. Présentation – Rapport ESG 2020	7
9. Varia	8
10. Prochaine rencontre.....	8
11. Mot de la fin	8

Liste des annexes

Annexe 1 : Liste de présences	I
Annexe 2 : Ordre du jour	III
Annexe 3 : Présentation	V

1. MOT DE BIENVENUE ET TOUR DE TABLE

Louis-Michel Tremblay, animateur-facilitateur de la rencontre, souhaite la bienvenue à chacun des membres.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Louis-Michel Tremblay présente et valide la proposition d'ordre du jour avec les membres. Il est convenu de garder le varia ouvert.

La liste des présences est en annexe 1 et l'ordre du jour en annexe 2.

3. ACTIONS DE SUIVI DU COMPTE RENDU DU 19 MARS 2021

Louis-Michel Tremblay présente les actions de suivi notées au compte rendu de la rencontre du 19 mars 2021. Le tableau suivant résume l'avancement des actions de suivi.

Suivi noté le...	Description du suivi	Responsable	Suivis effectués
27 septembre 2019	Travailler conjointement un plan de contournement lors des travaux du boulevard Martel prévus en 2020.	Niobec (Ghislain Pomerleau) et Ville de Saint-Honoré (Stéphane Leclerc)	En suivi Les travaux sont prévus pour 2022
29 septembre 2020	Faire un rappel aux employés et aux fournisseurs de la mine sur l'importance de respecter la limite de vitesse dans le rang St-Marc.	Niobec (Marie-Élaine Legendre)	Effectué au printemps 2021 (il se fera ensuite sur une base annuelle) Publié via super mine et introduit dans le plan de communication annuel
19 mars 2021	Faire parvenir aux membres le lien internet pour visionner un vidéo du maire de Saint-Honoré qui fait le point sur les travaux à venir sur le boulevard Martel.	Ville de Saint-Honoré (Romain Riverin)	Fait
19 mars 2021	Voir avec le département de communications de Niobec pour faire parvenir les affichages d'emplois à Romain Riverin (Ville de Saint-Honoré)	Niobec (Marie-Élaine Legendre)	Les affichages sont acheminés à la Ville de Saint-Honoré (M. Romain Riverin)
19 mars 2021	Faire parvenir à Niobec, pour approbation, une proposition d'un résumé du rapport de Eureko. <i>*Y inclure le bassin de la rivière Caribou</i>	Comité de bassin versant de la rivière Shipshaw (M. Gérald Morin), Niobec (Frédéric Gagnon)	En suivi Dossier Eureko reporté

4. DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS ET À VENIR — NIOBEC

Sébastien Boivin présente les sujets ci-dessous.

Santé et sécurité

- Fréquences d'incidents plus élevées que l'année 2020, toutefois, ceux-ci sont non significatifs en termes de gravité.
- Les mesures de prévention en lien avec la Covid-19 sont toujours en vigueur;
- Une éclosion dans un groupe d'entrepreneurs a eu lieu au printemps dernier malgré les mesures mises en place (exemple, séparateurs entre chaque espace dédié pour les repas). Les personnes affectées ont été rapidement retirées. Des tests de dépistage rapides ont été réalisés par une firme externe sur des employés ciblés de Niobec. Ce dépistage a permis de détecter 5 employés positifs à la Covid-19. Ces derniers ont été rapidement mis en isolement.

Résultats opérationnels 2020

- Environnement
 - Aucun évènement majeur à souligner.
- Production de Ferro-Niobium
 - La production se poursuit selon les prévisions.
 - Situation du marché – le prix des matières premières est à la hausse, le prix de vente augmente.
- Projets d'investissements
 - Maintien des projets majeurs en cours.
 - Revue du plan de minage des prochaines années. Le démarrage du bloc 10 a été reporté d'un minimum de 2 ans (les piliers entre les blocs 4 et 6 seront davantage utilisés).

Questions	Réponses
TES : À la suite de l'éclosion au sein de l'entrepreneur, avez-vous revu l'espace dédié pour la période de repas?	Niobec : Oui, par exemple, une période de repas étalé a été instaurée et une sensibilisation accrue en lien avec la Covid-19 a été effectuée au sein des entrepreneurs.
TES : Est-ce que le nouveau plan de minage a engendré des impacts sur les emplois?	Niobec : Il y a eu une réduction au niveau des entrepreneurs miniers responsables du développement du bloc 10. Les employés de ces entrepreneurs qui résident dans la région ont été retenus par Niobec (postes permanents ou temporaires) ou maintenus sur d'autres travaux avec cet entrepreneur.
Membre : À quelle profondeur se trouve le niveau du bloc 9?	Niobec : Le bloc 9 est un pilier horizontal qui est miné après le remblayage. Après le bloc 8, le bloc 10 se situe à environ 3500 pieds de profondeur.
Membre : Si c'est le pilier 5 qui est miné, est-ce qu'il y a des renforcements à prévoir ?	Niobec : Le remblai fonctionne très bien. La séquence revue et la mécanique des roches permettent d'aller chercher ce pilier.
Membre : Est-ce qu'il y a des risques que la situation qui s'est produite chez Goldex (fermeture de la mine) se reproduise chez Niobec avec le nouveau plan de minage?	Niobec : Non, car les chantiers sont répartis différemment de chez Goldex. Le nouveau plan de minage a été approuvé par des spécialistes.

Questions	Réponses
Membre : À La Sarre, par exemple, la mine de cuivre a dû fermer, non pas à cause de la mécanique des roches, mais dû aux gisements qui ont été exploités trop vite.	Niobec : Il est possible de reporter le démarrage du bloc 10 en raison de la quantité de réserves dans les blocs supérieurs qui sont suffisantes.

Objectifs 2021

- Démarrage des projets autour du traitement de l'eau sont en cours ainsi que le projet de la ligne de Shipshaw;
- Le traitement de l'eau par osmose est prévu cet automne.

Communauté

- Négociation de la convention collective avec les cols bleus est complétée et celle avec les cols blancs est en cours.

Sismicité ressentie le 29 mai 2021

- Entre 16h42 et 22h36 le 29 mai dernier, plusieurs événements sismiques sont survenus avec une magnitude supérieure à 1.5 selon l'échelle de Richter:
 - Il s'agit d'événements localisés dans le secteur nord-ouest de la mine entre les niveaux 600 et 1000, secteurs fermés et isolés de la mine;
 - Lors de l'événement, les opérations sous terre ont été suspendues pour la durée d'un quart de travail afin de faire l'analyse de la situation, prendre certaines mesures et informer les travailleurs;
 - L'investigation démontre qu'il y aurait eu rupture de piliers dans ce secteur survenu à la suite d'une accumulation de contrainte engendrée par le minage passé et présent;
 - Cette rupture de pilier a engendré le remaniement de contraintes dans le secteur causant d'autres activités sismiques;
 - Ce secteur renferme plusieurs chantiers non remblayés, donc une grande concentration d'ouvertures avec des piliers rocheux.

5. INFORMATIONS DU MILIEU

Louis-Michel Tremblay invite les membres à prendre la parole. Un tour de table est effectué et les informations suivantes sont échangées :

Comité de bassin de la rivière Shipshaw

- Une rencontre du Comité a eu lieu au début juillet. Le compte rendu de cette rencontre n'est toutefois pas encore disponible.
- Des travaux sont en cours pour agrandir le territoire des secteurs suivants, soit Saint-Fulgence, Saint-Nazaire, Labrecque et Lamarche qui se joindront au Comité du bassin de la rivière Shipshaw.
- Le rapport émis par le ministère en lien avec les échantillons d'eau pris au lac Sébastien est actuellement à l'étude par le Comité. Il sera désormais possible de partager certaines informations dès que cette étude sera complétée par le Comité.

Ville de Saint-Honoré

- Des travaux sur la rue de l'Aéroport sont en cours.
- Le boulevard Martel est la route collectrice la plus achalandée de la région. La patience sera de mise lors des futurs travaux sur cette route.
- La moyenne annuelle de 40 constructions résidentielles a été dépassée et se situe à 46 pour l'année en cours.

- Un projet de 2 glaces est en cours d'analyse (évaluation des coûts).
- Le Festival international de cerfs-volants *Saint-Honoré dans l'Vent* aura lieu au mois d'août prochain.
- L'édition 2021 du *Festicam de Saint-Honoré* est annulée et sera tenue en 2022.

Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord

- Certains membres de la chambre de commerce ont vécu des difficultés durant la pandémie, mais en général l'économie va bien et les entreprises ont rapidement récupéré.
- Plusieurs événements de diverses natures ont eu lieu dans la dernière année (exemple, cohortes de formation, rencontres avec les ministres).
- Une mobilisation sans précédent a été notée avec un nombre record de membres.
- Obtention du prix de la Chambre de commerce de l'année pour une première fois.
- La Chambre de commerce remercie Niobec pour sa participation au Gala des Dubuc (en mode virtuel) qui s'est déroulé en mai dernier. Le prochain gala est prévu le 5 mai 2022 en présentiel.
- Le développement économique préoccupe la Chambre de commerce et les conseillers municipaux seront invités à partager leurs visions à cet égard lors des éventuelles élections municipales.
- La Chambre de commerce rencontrera prochainement M. Pablo Rodriguez en lien avec le trafic maritime sur le Fjord du Saguenay.
- Des préoccupations sont soulevées au regard de la démographie régionale, qui n'est pas à la hausse.

Questions	Réponses
Membre : Lors des futurs travaux sur le boulevard Martel, est-ce qu'une voie de contournement à l'intérieur de la ville est prévue pour les gens de Saint-David-de-Falardeau ou est-ce qu'il y aura un contournement via la Municipalité de Saint-Ambroise ?	Membre : La décision revient à la municipalité de Saint-David-de-Falardeau. Toutefois, selon les dernières informations, la voie de contournement à Saint-Honoré sera via le Chemin du Cap, la rue Léon et le Chemin du Volair.
Niobec : Frédéric Gagnon (Niobec) fait désormais partie de la Table de concertation de l'organisme de bassins versants Saguenay ainsi que du conseil d'administration de cette Table et Madame Marie-Line Tremblay (Niobec) fait partie du Comité de bassin de la rivière Shipshaw.	
Membre : Pourquoi est-ce que le rapport n'est toujours pas produit considérant que la rivière Caribou fait partie du bassin versant de la rivière Shipshaw et que Niobec a participé au projet de végétalisation des berges de cette rivière? TES : Ce rapport n'est-il pas celui de Eureko, qui a été reporté?	Niobec : La rivière Caribou se trouve à même le rapport de Eureko, car c'est le même mandat, soit celui qui traite les indices de la qualité de la bande riveraine et le projet de végétalisation.

6. MISE À JOUR SUR LES PROJETS

Mise à jour sur les projets

Sébastien Boivin présente la mise à jour des projets.

Usine de traitement d'eau de mine (UTEDM)

- Plus de 60 000 heures réalisées sans aucun incident avec perte de temps.
- Tous les équipements ont été reçus au site au début juin.
- Le plan de démarrage de l'usine de traitement d'eau de mine a été rédigé et revu par Aquatech, Norda Stelo et Niobec afin d'optimiser les travaux de construction avec la phase de démarrage.
- L'eau de la mine sera prochainement utilisée pour l'alimentation du remblai en pâtes.
- La construction de la nouvelle station de pompage au bassin #5 a été complétée.
- Les travaux d'installation de tuyauterie de procédé sont en cours.
- Le démarrage se fait par section et s'échelonne de juillet à cet automne.

Projet Shipshaw

- Le démarrage des nouvelles pompes à la station de pompage de Shipshaw a été effectué avec succès.
- Environ 6 km de nouvelle conduite a été installé sur un total de 9,8 km.
- L'installation de conduite par forage dirigé est en cours.
- Relevés dimensionnels pour les travaux à la prise d'eau de la rivière Shipshaw ont été complétés.

Hydrosizer

- Projet de broyage de minerais
- Traitement de chlorure aussi en démarrage
- Plan de démarrage a été rédigé et est en cours de révision par l'Équipe projet Niobec;
- Les travaux de béton pour accueillir les Hydrosizer ont été exécutés
- Les travaux de structure pour supporter les Hydrosizer ont été exécutés.
- La fin des travaux de construction est prévue pour août:
 - o Enjeux de main-d'œuvre avec le principal entrepreneur
 - o Délais de livraison dans la fabrication de plusieurs pièces

Questions	Réponses
TES : Est-ce que l'usine d'osmose est comparable à une usine de traitement de l'eau municipale?	Niobec : L'usine d'osmose inverse est construite avec un système de tuyauteries sous pression et n'est pas comparable à une usine de traitement de l'eau municipale.

Actions de suivi	Responsable	Échéance
Évaluer la possibilité d'une visite de l'usine de traitement des eaux lors d'une prochaine rencontre, en personne, du Comité.	Niobec (Sébastien Boivin)	Avant la prochaine rencontre

Suivi environnemental

Frédéric Gagnon présente l'information suivante :

- Le Règlement sur les effluents des mines de métaux et des mines de diamant (REMMMD) encadre le rejet d'effluents miniers dans l'habitat du poisson:
- En 2018, un Règlement modifiant ce règlement a été adopté. Une des principales modifications est l'ajout d'un test sur la daphnie pour la détermination de la létalité aiguë d'un effluent;

- La disposition en lien avec le test sur la daphnie est entrée en vigueur le 1er juin 2021.
- Dû aux retards accumulés du projet UTEDM, Niobec connaît un délai en lien avec la conformité au REMMMD :
 - o La situation est connue des autorités fédérales;
 - o Des communications fréquentes ont lieu avec les différentes autorités afin d'assurer un suivi assidu;
 - o Un suivi complet hebdomadaire de l'effluent est effectué;
 - o Des suivis supplémentaires sont réalisés à différents endroits stratégiques.

7. PRÉSENTATION – RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Sébastien présente un sommaire du rapport sur les retombées économiques.

- La présente étude révèle les résultats d'une enquête réalisée auprès des sociétés minières membres de l'Association minière du Québec (AMQ) au sujet des emplois, salaires et dépenses. Cette étude se fait à chaque 2 ans et les données pour chaque région y sont détaillées. Les données de la présente étude sont en date du 31 décembre 2018.
- Ces données sont les plus précises et les plus récentes disponibles et ont été utilisées pour calculer les retombées économiques de l'industrie minière au Québec.
- Les emplois par région incluent les emplois directs (les employés des sociétés minières) selon le lieu de résidence permanente des travailleurs et non le lieu de travail (*ces emplois sont comptabilisés dans la région où l'argent des revenus de travail sera probablement dépensé*).
- Les retombées indirectes à l'échelle de tout le Québec ont été estimées à l'aide de simulations du modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).
- Les modèles d'EcoTec Consultants ont été utilisés pour ventiler les retombées indirectes par région administrative. Ils ont également été mis à contribution pour (1) calculer les retombées induites et les ventiler par région et (2) calculer les retombées indirectes et induites dans les autres provinces.

Les détails sur les données régionales sont illustrés dans la présentation à l'annexe 3.

Le rapport est disponible à l'adresse suivante : <https://www.amq-inc.com/documentation/etude-sur-les-retombees-economiques-du-secteur-minier>. Le prochain rapport traitant les données en date du 31 décembre 2020 sera produit en 2022.

Questions	Réponses
Membre : Le nombre total de 501 emplois directs (2018) (diapositive 27 de la présentation) comprend-il les employés qui font du « fly-in, fly-out »?	Niobec : Oui, ce nombre comprend les « fly-in, fly-out ».
Membre : Est-ce que Niobec a des employés « fly-in, fly-out » ?	Niobec : Non, Niobec n'a pas d'employés directs « fly-in, fly-out ». Il y a 6 employés au bureau des ventes à Longueuil. La majorité des « fly-in, fly-out » travaillent pour des entrepreneurs et ne sont pas traités dans la catégorie « emplois directs ».
Membres : Les emplois sont occupés à 87 % par des hommes et 13 % par des femmes. Quel est le nombre d'emplois occupé par des femmes chez Niobec?	Niobec : Le pourcentage est semblable, 61 femmes occupent un emploi chez Niobec.

Questions	Réponses
Membres : Est-ce qu'il y a des postes chez Niobec qui sont occupés par des autochtones?	Niobec : Non, aucun poste n'est occupé par les Premières Nations. Niobec ne tient pas de statistique par rapport à l'ethnicité.
Membre : Est-ce que les 2 carrières de Saint-Honoré rentrent dans la catégorie des mines?	Niobec : Non, car les carrières et les sablières font partie d'une autre catégorie.
TES : La région se démarque, par exemple, par son nombre d'emplois directs.	Niobec : Niobec est un complexe intégré où une première transformation est faite sur le site. Niobec détient la mine, un concentrateur, un convertisseur, un laboratoire et une équipe de vente. Ce complexe contribue à générer un maximum d'emplois dans la région.

La présentation est en annexe 3.

8. PRÉSENTATION – RAPPORT ESG 2020

Frédéric Gagnon est invité à faire une présentation sur le rapport ESG 2020.

Le projet ESG (environnement, société et gouvernance)

Le projet ESG est un modèle d'affaires basé sur des critères de performance environnementaux, sociaux et de gouvernance permettant à une compagnie d'adopter des pratiques de gestion durables. Le projet ESG a été élaboré à la suite de la demande croissante de la part des clients, des investisseurs et des communautés d'intérêts de prendre des décisions axées sur des critères allant au-delà de la production et de la qualité du produit. La performance ESG fait maintenant partie intégrante des risques reliés à un investissement. Le projet ESG met en place un modèle de gestion transparent basé sur des normes et initiatives reconnues telles que l'initiative vers le développement minier durable (VDMD) et la Global Reporting Initiative (GRI), permettant de démontrer notre engagement et notre performance envers le développement durable

Voici les deux critères qui ont été choisis par Niobec dans le cadre de l'ESG :

- L'initiative VDMD (vers le développement minier durable)
- La Global Reporting Initiative (GRI)

L'initiative VDMD

Les résultats du VDMD seront rendus publics dès l'automne 2021. L'initiative VDMD cadre le concept de l'ESG mise en place par l'AMC (association minière du Canada) et est constituée de 8 protocoles :

- Relations avec les Autochtones et les collectivités
- Changements climatiques (Gestion de l'énergie et des émissions de GES)
- Gestion des résidus
- Gestion du maintien de la biodiversité
- Santé et sécurité
- Planification de la gestion de crises et des communications
- Prévention du travail des enfants et du travail forcé
- Intendance de l'eau

Composants de l'initiative VDMD

- Engagements
- Mise en œuvre
- Rapports annuels

- Vérification externe (utilise des côtes sur des protocoles établis allant de la côte C qui démontre que l'entreprise n'a mis aucune mesure en place à la côte AAA qui démontre que l'entreprise est un chef de file)

La Global Reporting Initiative (GRI)

La GRI est une initiative de déclaration publique standardisée et reconnue à travers le monde qui permet d'évaluer la performance en développement durable d'une entreprise selon des indicateurs standardisés et de comparer la performance de différentes entreprises sur une base commune en se basant sur les 7 thèmes suivants :

- Économie
- Environnement
- Droits de l'Homme
- Relations sociales et travail décent
- Responsabilité vis-à-vis des produits
- Société
- Éléments de déclaration spécifiques au domaine minier

Actions de suivi	Responsable	Échéance
Présenter les résultats des indicateurs VDMD (et/ou GRI).	Niobec (Frédéric Gagnon)	Pour la prochaine rencontre (si les résultats sont disponibles)

9. VARIA

Aucun point au varia.

10. PROCHAINE RENCONTRE

Un sondage sera envoyé aux membres en août prochain pour déterminer la prochaine rencontre qui devrait avoir lieu à la fin septembre ou début octobre 2021. Il est mentionné que M. Éric Tremblay sera disponible qu'à partir de la mi-septembre.

11. MOT DE LA FIN

Sébastien Boivin remercie les participants pour leur participation et leur écoute. La rencontre se termine à 11 h 40.

Production du compte rendu
 Transfert Environnement et Société
 Chantal Villeneuve, chargée de projets
 Louis-Michel Tremblay, animateur-facilitateur du Comité

Annexe 1 :

Liste de présences

LISTE DES PRÉSENCES PLATEFORME ZOOM — 15 JUILLET 2021

Secteurs	Membres du Comité de suivi de Niobec	Représentant	Présent	Absent
Résidents	Monsieur Rosaire Gaudreault	Voisin de la mine		X
	Monsieur Élie-Marie Tremblay (Membre substitut)	Voisin de la mine		X
	Monsieur Éric Tremblay	Résident de Saint-Honoré	X	
	Madame Christine Gauthier (Membre substitut)	Résident de Saint-Honoré		X
Organismes municipaux	Monsieur Romain Riverin	Corporation de développement Saint-Honoré	X	
Socio-économique	Madame Sandra Rossignol	Chambre de commerce et d'industrie Saguenay — Le Fjord	X	
Communautés autochtones	Monsieur Serge Simard	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan		X
Environnement	Monsieur Gérald Morin	Comité du bassin de la rivière Shipshaw	X	
	Monsieur Richard Sirois (Membre substitut)	Comité du bassin de la rivière Shipshaw		X

NIOBEC Sébastien Boivin, vice-président et directeur général
Frédéric Gagnon, coordonnateur environnement

Transfert environnement et société
Louis-Michel Tremblay, animateur-facilitateur
Chantal Villeneuve, chargée de projets

Annexe 2 :

Ordre du jour

COMITÉ DE SUIVI NIOBEC
15 juillet 2021, 10h
Plateforme Zoom

ORDRE DU JOUR

10 h	1. Mot de bienvenue et tour de table
10 h 05	2. Adoption de l'ordre du jour
10 h 10	3. Actions de suivi du compte rendu du 19 mars 2021
10 h 20	4. Développements récents et à venir — Niobec <ul style="list-style-type: none"> a. Résultats et objectifs b. Communauté
10 h 35	5. Informations du milieu <ul style="list-style-type: none"> a. Provenant des membres b. Provenant des citoyens (courriels ou autres)
10 h 45	6. Sujets et thématiques d'intérêt : <ul style="list-style-type: none"> a. Mise à jour sur les projets b. Suivi environnement
11 h	7. Pause
11 h 05	8. Présentation – retombées économiques
11 h 20	9. Présentation rapport ESG 2020
11 h 50	10. Varia <ul style="list-style-type: none"> a. b.
11 h 55	11. Prochaines rencontres
12 h	12. Mot de la fin

Annexe 3 :

Présentation

RENCONTRE
Comité de suivi de la mine Niobec
15 juillet 2021
Plateforme Zoom



Ordre du jour

10 h	1. Mot de bienvenue et tour de table
10 h 05	2. Adoption de l'ordre du jour
10 h 10	3. Actions de suivi du compte rendu du 19 mars 2021
10 h 20	4. Développements récents et à venir — Niobec a. Résultats et objectifs b. Communauté
10 h 35	5. Informations du milieu a. Provenant des membres b. Provenant des citoyens (courriels ou autres)
10 h 45	6. Sujets et thématiques d'intérêt : a. Mise à jour sur les projets b. Suivi environnement
11 h	7. Pause
11 h 05	8. Présentation – retombées économiques
11 h 20	9. Présentation rapport ESG 2020
11 h 50	10. Varia a. b.
11 h 55	11. Prochaines rencontres
12 h	12. Mot de la fin



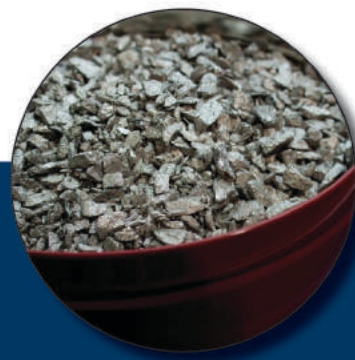
Suivi des actions

Suivi des actions

Suivi noté le...	Description du suivi	Responsable	Suivis effectués
27 septembre 2019	Travailler conjointement un plan de contournement lors des travaux du boulevard Martel prévus en 2020.	Niobec (Ghislain Pomerleau) et Ville de Saint-Honoré (Stéphane Leclerc)	En suivi Les travaux sont prévus pour 2022
29 septembre 2020	Faire un rappel aux employés et aux fournisseurs de la mine sur l'importance de respecter la limite de vitesse dans le rang St-Marc.	Niobec (Marie-Élaine Legendre)	Sera effectué au printemps 2021 (il se fera ensuite sur une base annuelle) Publié via super mine et introduit dans plan de communication annuel

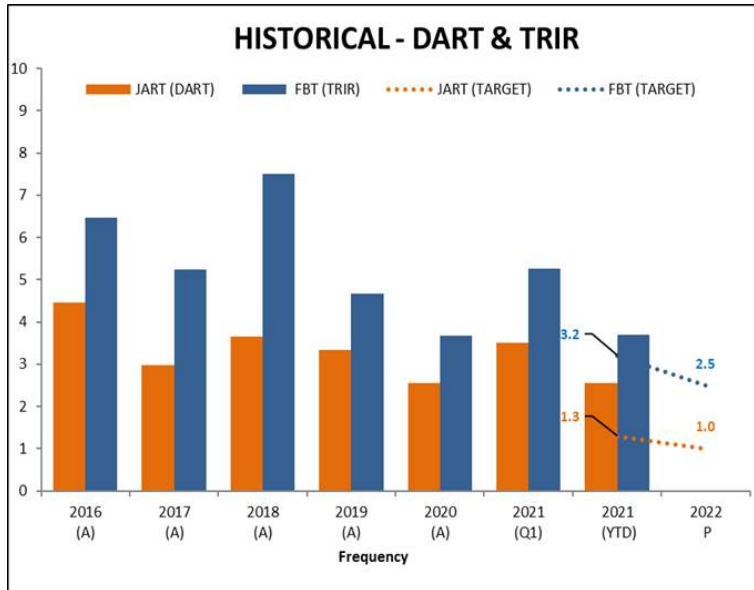
Suivi des actions

Suivi noté le...	Description du suivi	Responsable	Suivis effectués
19 mars 2021	Faire parvenir aux membres le lien internet pour visionner un vidéo du maire de Saint-Honoré qui fait le point sur les travaux à venir sur le boulevard Martel.	Ville de Saint-Honoré (Romain Riverin)	Fait
19 mars 2021	Voir avec le département de communications de Niobec pour faire parvenir les affichages d'emplois à Romain Riverin (Ville de Saint-Honoré)	Niobec (Marie-Élaine Legendre)	Les prochains seront acheminés à Romain
19 mars 2021	Faire parvenir à Niobec, pour approbation, une proposition d'un résumé du rapport de Eureka.	Comité de bassin versant de la rivière Shipshaw (M. Gérald Morin), Niobec (Frédéric Gagnon)	Dossier Eureka reporté



Développements récents

Santé et sécurité



- DART de 2.56 et TRIR de 3,70
- Maintien de nos mesures de prévention de la Covid-19
- Une éclosion dans un groupe d'entrepreneurs

Résultats opérationnels 2021

- Environnement
 - Aucun événement majeur
- Production de Ferro-Niobium
 - Selon les prévisions
 - Situation du marché
- Projets d'investissements
 - Maintien de nos projets majeurs en cours
 - Revue du plan de minage des prochaines années

Suivi des Objectifs 2021

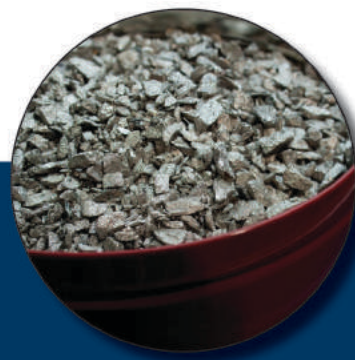
- Démarrage des projets autour du traitement de l'eau sont en cours ainsi que la ligne de Shipshaw
- Négociation de la convention collective avec les cols bleus est complétée et celle avec les cols blancs est en cours

Sismicité ressentie le 29 mai 2021

- Entre 16h42 et 22h36 le 29 mai dernier, plusieurs événements sismiques sont survenus avec une magnitude supérieure à 1.5 selon l'échelle de Richter:
 - Il s'agit d'événements localisés dans le secteur nord-ouest de la mine entre les niveaux 600 et 1000, secteurs fermés et isolés de la mine.

Sismicité ressentie le 29 mai 2021

- Lors de l'événement, les opérations sous terre ont été suspendues pour la durée d'un quart de travail afin de faire l'analyse de la situation, prendre certaines mesures et informer les travailleurs.
- L'investigation démontre qu'il y aurait eu rupture de piliers dans ce secteur survenu à la suite d'une accumulation de contraintes engendrées par le minage passé et présent.
- Cette rupture de pilier a engendré le remaniement de contraintes dans le secteur causant d'autres activités sismiques.
- Ce secteur renferme plusieurs chantiers non remblayés, donc une grande concentration d'ouvertures avec des piliers rocheux.

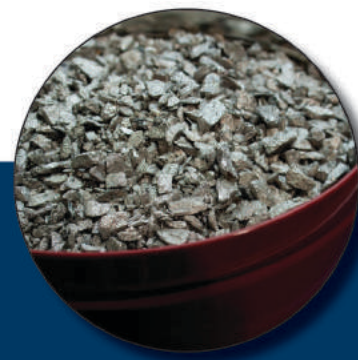


Information du milieu

Information provenant des membres – Tour de table

- Provenant des membres
 - Résident - Voisin de la mine
 - Résident - Résident de Saint-Honoré
 - Développement Saint-Honoré
 - Chambre de commerce et d'industrie Saguenay - Le Fjord
 - Comité de bassin de la rivière Shipshaw
 - Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
- Provenant des citoyens





Mise à jour sur les projets

2021 Q2 – Projets majeurs

Usine de traitement d'eau de mine (UTEDM):

- Plus de 60 000 heures réalisées sans aucun incident avec perte de temps;
- Tous les équipements ont été reçus au site au début juin;
- Le plan de démarrage de l'usine de traitement d'eau de mine a été rédigé et revu par Aquatech, Norda Stelo et Niobec afin d'optimiser les travaux de construction avec la phase de démarrage;
- La construction de la nouvelle station de pompage au bassin #5 a été complétée;
- Les travaux d'installation de tuyauterie de procédé sont en cours;
- Le démarrage se fait par section et s'échelonne de juillet à cet automne.

2021 Q2 – Projets majeurs

Usine de traitement d'eau de mine (UTEDM):

Réservoirs de transfert de saumure - Juin



Arrangement général de l'usine de traitement d'eau de mine – Juin



2021 Q2 – Projets majeurs

Usine de traitement d'eau de mine (UTEDM):

Arrangement général de l'usine de traitement d'eau de mine – Juin



Usine de traitement d'eau de mine (vue du parc à résidus) – Mai



2021 Q2 – Projets majeurs

Projet Shipshaw

- Le démarrage des nouvelles pompes à la station de pompage de Shipshaw a été effectué avec succès
- Environ 6km de nouvelle conduite a été installé sur un total de 9,8km
- L'installation de conduite par forage dirigé est en cours;
- Relevés dimensionnels pour les travaux à la prise d'eau de la rivière Shipshaw ont été complétés

Relevés dimensionnels à la prise d'eau de Shipshaw avec Entrepreneur spécialisé – juin



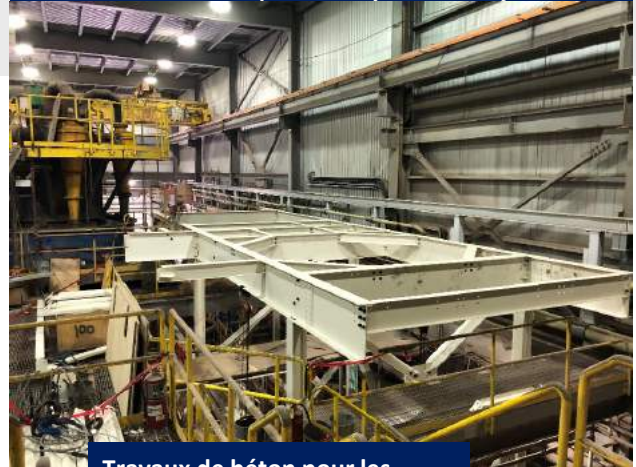
Installation de conduite par excavation – mai

2021 Q2 – Projets majeurs

Hydrosizer :

- Plan de démarrage a été rédigé et est en cours de révision par l'Équipe projet Niobec;
- Les travaux de béton pour accueillir les Hydrosizer ont été exécutés;
- Les travaux de structure pour supporter les Hydrosizer ont été exécutés.
- La fin des travaux de construction est prévue pour août:
 - Enjeux de main-d'œuvre avec notre principal Entrepreneur
 - Délais de livraison dans la fabrication de plusieurs pièces

Travaux de structure pour les Hydrosizers– juin



Travaux de béton pour les Hydrosizers – mai





Suivi environnemental

REMMMD – Entrée en vigueur des dernières dispositions

Le REMMMD

- Le Règlement sur les effluents des mines de métaux et des mines de diamant (REMMMD) encadre le rejet d'effluents miniers dans l'habitat du poisson:
 - En 2018, un Règlement modifiant ce règlement a été adopté. Une des principales modifications est l'ajout d'un test sur la daphnie pour la détermination de la létalité aiguë d'un effluent;
 - La disposition en lien avec le test sur la daphnie est entrée en vigueur le 1^{er} juin 2021.

Implications pour Niobec

- Dû aux retards accumulés du projet UTEDM, Niobec connaît un retard en lien avec la conformité au REMMMD :
 - La situation est connue des autorités fédérales;
 - Des communications fréquentes ont lieu avec les différentes autorités afin d'assurer un suivi assidu;
 - Un suivi complet hebdomadaire de l'effluent est effectué;
 - Des suivis supplémentaires sont réalisés à différents endroits stratégiques.

PAUSE





Retombées économiques de l'industrie minière au Québec

Retombées économiques de l'industrie minière au Québec

- La présente étude révèle les résultats d'une enquête réalisée auprès des sociétés minières membres de l'Association minière du Québec (AMQ) au sujet des emplois, salaires et dépenses (au 31 décembre 2018).
- Ces données sont les plus précises et les plus récentes disponibles et ont été utilisées pour calculer les retombées économiques de l'industrie minière au Québec.

Retombées économiques de l'industrie minière au Québec

- Les emplois par région incluent les emplois directs (les employés des sociétés minières) selon le lieu de résidence permanente des travailleurs et non le lieu de travail (*ces emplois sont comptabilisés dans la région où l'argent des revenus de travail sera probablement dépensé*).
- Les retombées indirectes à l'échelle de tout le Québec ont été estimées à l'aide de simulations du modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).
- Les modèles d'EcoTec Consultants ont été utilisés pour ventiler les retombées indirectes par région administrative. Ils ont également été mis à contribution pour (1) calculer les retombées induites et les ventiler par région et (2) calculer les retombées indirectes et induites dans les autres provinces.

Retombées économiques de l'industrie minière au Québec

Emplois directs, par région de travail, par sexe, 2018

RÉGIONS	HOMMES	FEMMES	TOTAL	POURCENTAGE
Abitibi-Témiscamingue	3 647	517	4 164	28,5%
Nord-du-Québec	3 424	494	3 918	26,8%
Côte-Nord	3 090	423	3 513	24,0%
Montérégie	1 661	284	1 945	13,3%
Saguenay-Lac-Saint-Jean	439	62	501	3,4%
Montréal	94	65	159	1,1%
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	132	8	140	1,0%
Mauricie	84	17	101	0,7%
Estrie	82	0	82	0,6%
Capitale-Nationale	35	19	54	0,4%
Lanaudière et Laurentides	26	10	36	0,2%
Total	12 714	1 899	14 613	100,0%

Niobec 2018 (429 permanents et 21 temporaires)

Retombées économiques de l'industrie minière au Québec

Nombre de fournisseurs pour les dépenses totales des sociétés minières, 2018

RÉGIONS	NOMBRE	POURCENTAGE
Abitibi-Témiscamingue	1 210	24,5%
Montréal	686	13,9%
Montérégie	435	8,8%
Saguenay-Lac-Saint-Jean	385	7,8%
Capitale-Nationale	243	4,9%
Côte-Nord	174	3,5%
Laval	97	2,0%
Laurentides	96	1,9%
Nord-du-Québec	95	1,9%
Chaudière-Appalaches	74	1,5%
Centre-du-Québec	69	1,4%
Mauricie	67	1,4%
Lanaudière	58	1,2%
Estrie	51	1,0%
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	28	0,6%
Bas-Saint-Laurent	26	0,5%
Outaouais	15	0,3%
Total Québec	3 809	77,1%
Hors Québec	1 129	22,9%
Total	4 938	100,0%

Retombées économiques de l'industrie minière au Québec

Emplois générés par les dépenses totales des sociétés minières, 2018, années-personnes

RÉGIONS	DIRECTS	INDIRECTS	INDUITS	TOTAL	POURCENTAGE
Abitibi-Témiscamingue	6 615	5 848	2 444	14 907	24,0 %
Côte-Nord	2 434	3 645	1 040	7 119	11,5 %
Montréal	896	3 922	1 587	6 405	10,3 %
Montérégie	2 116	1 588	813	4 517	7,3 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	985	975	412	2 372	3,8 %
Capitale-Nationale	452	1 032	652	2 136	3,4 %
Nord-du-Québec	906	392	162	1 460	2,4 %
Centre-du-Québec	299	542	336	1 177	1,9 %
Chaudière-Appalaches	271	550	324	1 145	1,8 %
Laval	108	672	352	1 132	1,8 %
Estrie	266	551	307	1 124	1,8 %
Mauricie	370	351	251	972	1,6 %
Laurentides	229	402	286	917	1,5 %
Bas-Saint-Laurent	408	252	236	896	1,4 %
Lanaudière	183	309	244	736	1,2 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	313	177	144	634	1,0 %
Outaouais	74	142	141	357	0,6 %
Total Québec	16 925	21 350	9 731	48 006	77,4 %
Reste du Canada	857	8 995	4 181	14 033	22,6 %
Total Canada	17 782	30 345	13 912	62 039	100,0 %

Retombées économiques de l'industrie minière au Québec

Produit intérieur brut généré par les dépenses totales des sociétés minières, 2018, M \$

RÉGIONS	DIRECT	INDIRECT	INDUIT	TOTAL	POURCENTAGE
Abitibi-Témiscamingue	2 088,2 \$	518,9 \$	261,4 \$	2 868,5 \$	27,1 %
Côte-Nord	1 375,0 \$	480,8 \$	115,0 \$	1 970,8 \$	18,6 %
Nord-du-Québec	1 116,6 \$	30,1 \$	20,0 \$	1 166,7 \$	11,0 %
Montréal	106,9 \$	553,5 \$	161,0 \$	821,4 \$	7,8 %
Montérégie	315,3 \$	158,5 \$	81,1 \$	554,9 \$	5,2 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	253,5 \$	80,1 \$	42,5 \$	376,1 \$	3,6 %
Capitale-Nationale	54,4 \$	100,1 \$	63,3 \$	217,8 \$	2,1 %
Chaudière-Appalaches	31,3 \$	90,5 \$	34,5 \$	156,3 \$	1,5 %
Centre-du-Québec	28,6 \$	64,2 \$	32,2 \$	125,0 \$	1,2 %
Gaspésie- Îles-de-la-Madeleine	73,4 \$	23,4 \$	14,1 \$	110,9 \$	1,0 %
Laval	13,2 \$	63,9 \$	31,2 \$	108,3 \$	1,0 %
Estrie	27,0 \$	51,6 \$	29,1 \$	107,7 \$	1,0 %
Laurentides	31,0 \$	45,8 \$	26,4 \$	103,2 \$	1,0 %
Bas-Saint-Laurent	48,3 \$	28,8 \$	24,2 \$	101,3 \$	1,0 %
Mauricie	32,5 \$	39,4 \$	23,8 \$	95,7 \$	0,9 %
Lanaudière	19,2 \$	31,4 \$	20,7 \$	71,3 \$	0,7 %
Outaouais	8,7 \$	15,4 \$	11,9 \$	36,0 \$	0,3 %
Total Québec	5 623,1 \$	2 376,4 \$	992,4 \$	8 991,9 \$	85,0 %
Reste du Canada	122,3 \$	1 040,2 \$	419,4 \$	1 581,9 \$	15,0 %
Total Canada	5 745,4 \$	3 416,6 \$	1 411,8 \$	10 573,8 \$	100,0 %

Retombées économiques de l'industrie minière au Québec

Importance des retombées générées par les dépenses totales des sociétés minières dans l'économie des régions, 2018, pourcentage

RÉGIONS	EMPLOIS	REVENUS DE TRAVAIL	PIB*
Abitibi-Témiscamingue	19,5%	23,8%	35,6%
Côte-Nord	15,8% **	18,9%	31,6%
Nord-du-Québec		9,6%	28,0%
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1,8%	2,6%	3,4%
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1,9%	2,2%	3,3%
Bas-Saint-Laurent	1,0%	1,4%	1,3%
Centre-du-Québec	1,0%	1,2%	1,2%
Mauricie	0,8%	0,9%	0,9%
Montréal	0,6%	0,6%	0,9%
Estrie	0,7%	0,8%	0,8%
Chaudière-Appalaches	0,5%	0,6%	0,8%
Laval	0,5%	0,5%	0,7%
Montréal	0,6%	0,7%	0,6%
Capitale-Nationale	0,5%	0,6%	0,5%
Lanaudière	0,3%	0,3%	0,5%
Laurentides	0,3%	0,3%	0,5%
Outaouais	0,2%	0,2%	0,3%
Total Québec	1,1%	1,3%	2,2%



Rapport ESG 2020

Le projet ESG

Quoi

- Un modèle d'affaire basé sur des critères de performance environnementaux, sociaux et de gouvernance permettant à une compagnie d'adopter des pratiques de gestion durables.

Pourquoi

- Demande croissante de la part des clients, des investisseurs et des communautés d'intérêt de prendre des décisions axées sur des critères allant au-delà de la production et de la qualité du produit. La performance ESG fait maintenant partie intégrante des risques reliés à un investissement.

Comment

- En mettant en place un modèle de gestion transparent basé sur des normes et initiatives reconnues telles que l'initiative VDMD et la GRI, permettant de démontrer notre engagement et notre performance envers le développement durable



L'initiative VDMD

Initiative cadrant dans le concept de l'ESG mise en place par l'AMC et constituée de 8 protocoles :

1. Relations avec les Autochtones et les collectivités
2. Changements climatiques (Gestion de l'énergie et des émissions de GES)
3. Gestion des résidus
4. Gestion du maintien de la biodiversité
5. Santé et sécurité
6. Planification de la gestion de crises et des communications
7. Prévention du travail des enfants et du travail forcé
8. Intendance de l'eau

Composants de l'initiative VDMD

1. Engagements
2. Mise en œuvre
3. Rapports annuels
4. Vérification externe

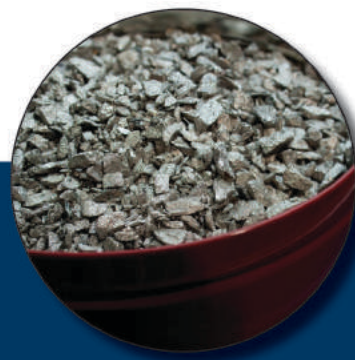
La Global Reporting Initiative (GRI)

Initiative de déclaration publique standardisée et reconnue à travers le monde

1. Économie
2. Environnement
3. Droits de l'Homme
4. Relations sociales et travail décent
5. Responsabilité vis-à-vis des produits
6. Société
7. Éléments de déclaration spécifiques au domaine minier

L'initiative permet de :

1. Évaluer la performance en développement durable d'une entreprise selon des indicateurs standardisés
2. Comparer la performance de différentes entreprises sur une base commune



Varia

Prochaine rencontre

Dates	Sujets	Détails
Février 2021	Règles de fonctionnement du Comité	Renouvellement des mandats 
	Sujets thématiques rencontres 2021	Choix des sujets thématiques 
Juin 2021	Retombées économiques	Présentation de l'étude sur les retombées économique de l'Association Minière du Québec (2020). 
	Rapport ESG 2020	Inviter le surintendant développement durable à présenter les résultats ou l'état d'avancement du rapport ESG. 
Septembre 2021	Suivi environnemental	Présentation de l'expert en gestion des eaux en lien avec le démarrage de l'usine d'osmose.
Décembre 2021	Atelier – Communication	Faire valoir les engagements de Niobec et les travaux du comité
	Ressources humaines	Témoignage d'un stagiaire (formation, stage, embauche).

Mot de la fin

Merci !